



ORGANISATION PANAMÉRICAINNE DE LA SANTÉ
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ



52^e CONSEIL DIRECTEUR
65^e SESSION DU COMITÉ RÉGIONAL

Washington, D.C., ÉUA, du 30 septembre au 4 octobre 2013

CD52/DIV/4 (Fr.)
ORIGINAL : ESPAGNOL

**ALLOCUTION D'OUVERTURE PRONONCÉE PAR M. JOSÉ MIGUEL INSULZA,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ORGANISATION DES ÉTATS AMÉRICAINS**

**ALLOCUTION D'OUVERTURE PRONONCÉE PAR M. JOSÉ MIGUEL INSULZA,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ORGANISATION DES ÉTATS AMÉRICAINS**

30 septembre 2013

Washington, D.C.

**52^e Conseil directeur de l'OPS
65^e session du Comité régional de l'OMS pour les Amériques**

Dr Carissa Etienne, Directrice de l'Organisation panaméricaine de la Santé
Dr Margaret Chan, Directrice générale de l'Organisation mondiale de la Santé
Ministres et membres du Conseil directeur de l'Organisation panaméricaine de la Santé

En tout premier lieu, je souhaite remercier très sincèrement le Dr Etienne pour son invitation à me joindre à vous à l'occasion de cette réunion du 52^e Conseil directeur et je vous prie de recevoir mes plus chaleureuses salutations.

Cela fait maintenant près d'un siècle que l'OEA et l'OPS œuvrent tête à tête pour améliorer les conditions de vie des habitants des Amériques.

Les déterminants sociaux qui sont intimement liés en tant que principes qui conditionnent la santé, la pauvreté, l'exclusion sociale, la discrimination et l'injustice, sapent la base de légitimité des gouvernements démocratiques tout en se réfléchissant sur la capacité des États à élaborer des politiques générales de santé qui soient efficaces. La démocratie, le développement et la santé sont des concepts intimement liés entre eux. C'est là que réside l'importance de la coopération entre nos organisations, et du système interaméricain dans son ensemble.

Le fait qu'aujourd'hui, selon les chiffres de l'OPS, la Région soit en passe d'atteindre la majeure partie des cibles de santé établies dans les objectifs du Millénaire pour le développement est attribuable à divers facteurs. Parmi eux il faut distinguer sans nul doute l'activité coordonnée et conjointe d'organismes nationaux, régionaux et internationaux.

Je voudrais souligner l'une de ces initiatives de collaboration entre nos organisations. Notre récente consultation régionale et continentale sur les déterminants sociaux de la santé selon la perspective de la société civile nous a permis de rassembler plus de trois mille organisations qui ont apporté leur contribution au traitement de questions comme l'impact des déterminants économiques, sociaux, culturels et environnementaux de la santé.

Les résultats de cet exercice sont importants pour l'OPS et aussi pour le système interaméricain des droits de la personne, engagé dans un processus de réflexion sur l'observance du droit à la santé dans le cadre du Protocole de San Salvador.

Nous avons travaillé ensemble à l'amélioration des résultats, au traitement et à la prévention en matière de VIH/sida, une question envers laquelle nous sommes engagés. Nous le sommes tout autant envers la toute dernière résolution de notre Organisation, qui réaffirme la volonté de travailler avec l'OPS pour que l'année 2015 soit déclarée Année interaméricaine pour la protection des droits fondamentaux des personnes vulnérables au VIH/sida, qui vivent avec le VIH/sida et sont affectées par ce dernier.

Le grand bond qu'on réalisé nos organisations en tirant parti de la puissance de la technologie de l'information et de la communication a été fondamental pour l'amélioration des niveaux d'alphabétisation et l'échange de connaissances, de pratiques optimales et de données d'expériences en matière de santé. Nous travaillons ensemble dans ce domaine.

Je voudrais rappeler que d'avril à juin de cette année, nous avons dispensé le premier cours virtuel sur le droit à la santé. Cette initiative s'est avérée fondamentale pour reconnaître les contraintes et les solutions communes, non seulement en matière de politiques de santé mais aussi dans les processus législatifs qui y sont liés. Avec le réseau de santé et de sécurité du consommateur, nous coordonnons les efforts des autorités de protection du consommateur et des autorités sanitaires pour garantir que les biens et services qui circulent sur le marché ne posent pas de risques pour la santé et la vie des habitants de notre continent.

Je crois également qu'il importe de souligner le rôle que remplissent les deux institutions en Haïti. C'est la semaine dernière qu'a eu lieu la réunion du groupe Amis d'Haïti dans le cadre de la session de l'Assemblée générale des Nations Unies. À cette occasion, une question essentielle a été évoquée, qui est l'épidémie de choléra, qui non seulement constitue une question de santé pressante mais qui nous met face à la nécessité de renforcer les institutions publiques haïtiennes. J'ai eu l'honneur de faire état de cette question lors de la réunion du groupe Amis d'Haïti et surtout de saluer l'excellent travail de l'Organisation panaméricaine de la Santé dans ce domaine.

Enfin, je souhaite souligner et saluer la collaboration de l'OPS à l'élaboration du Rapport sur le problème des drogues dans les Amériques. Le concours de l'OPS a été et sera fondamental, car la grande conclusion dégagée dans ce rapport — une conclusion qui, de surcroît, a été acceptée globalement par la plupart de nos États Membres — est que le problème des drogues est principalement un problème de santé publique, et que c'est cet angle de vue qui nous permet de dépasser la vision répressive qui a prédominé jusqu'à ce jour.

Le trafic de drogues représente certainement l'une des plus grandes menaces pour la démocratie et la stabilité du continent mais malgré les progrès réalisés pour freiner la production et le trafic de drogues au cours des dernières années, il faut en faire beaucoup plus pour réduire la consommation, ce qui signifie que l'on doit placer au premier rang précisément une démarche de santé publique. Ayant été mandatés pour analyser les résultats des politiques actuelles relatives au problème des drogues, au

moment d'élaborer notre Rapport sur le problème des drogues dans les Amériques — présenté aux présidents des pays des Amériques —, nous avons bénéficié de la collaboration de l'Organisation panaméricaine de la Santé à l'étude de cette question selon une perspective intégrale et de santé publique.

Il est indispensable que l'OEA et l'OPS se soutiennent mutuellement et que ces institutions allient leurs capacités pour orienter et alimenter le débat qui est le produit de ce Rapport et de la résolution de l'Assemblée générale de l'OEA tenue à Antigua, au Guatemala. C'est la raison pour laquelle nous accordons une grande importance au petit-déjeuner qui nous réunira afin que nous puissions entendre les avis de Mesdames les ministres et de Messieurs les ministres sur cette question et sur les moyens d'intensifier notre coopération. Chers ministres de la Santé des pays de la Région, votre engagement et votre participation active au lancement d'initiatives dans vos pays respectifs sont indispensables pour ce dialogue.

Nous avons de nombreux progrès et avancées à célébrer mais il nous reste également des domaines sur lesquels il nous faut travailler et que nous avons identifiés, notamment l'accès universel aux services sanitaires de qualité. Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour signaler que, à notre avis, c'est bien cela le grand problème à débattre aujourd'hui dans ce pays, et dans ce sens, nous témoignons toute notre solidarité et notre reconnaissance au Président Obama pour son effort visant à élargir la santé à tous les habitants de ce pays.

Je remercie encore une fois le docteur Carissa Etienne qui, à l'issue de près d'une année déjà à la direction de l'OPS, a démontré de grandes qualités, non seulement sur le plan des connaissances techniques mais aussi des qualités de dirigeante. Je la remercie également pour l'effort déployé pour que cette Organisation panaméricaine de la Santé continue de produire l'important effet qu'elle a dans l'impulsion de politiques au service du développement social, économique et politique de notre Région.

Merci beaucoup.